

BILAN INTERMÉDIAIRE DE LA CONCERTATION AUTOUR DU SITE LACOSTE CARBON-BLANC

20 novembre 2020

Le déroulement de la concertation

Contexte de la concertation

La ville de Carbon-Blanc a décidé de renouveler ses équipements sportifs et d'en installer une partie sur la plaine du Faisan.

Pour financer ces opérations, la ville a décidé de vendre les terrains ainsi libérés pour réaliser des opérations immobilières en cohérence avec les documents d'urbanisme de Bordeaux Métropole.

Dans ce cadre, la proposition de NEXITY pour le stade Gaston Lacoste a été retenue. Il a été prévu de déplacer le terrain de football et les tennis permettant de créer 98 logements avec une hauteur maximale en R+1.

Cette opération permettait de garder sur site le gymnase, le dojo et des salles associatives, qui seront reconstruits à neuf par la commune, tout en laissant une part importante d'espaces verts dont un parc d'environ 7 000m².

En décembre 2019, la municipalité de Carbon-Blanc a décidé d'organiser une réunion publique de présentation du projet réunissant les riverains et les associations sportives.

Lors de cette réunion de fortes oppositions se sont manifestées. A la suite, une pétition, qui a réuni au final plus de 600 signatures, a été lancée.

Dans ce contexte, le maire a demandé à Nexity, qui dispose d'une promesse de vente sur les terrains, de retirer son projet et de mener une concertation permettant d'élaborer un nouveau projet.

La concertation engagée a été interrompue par la crise sanitaire. Les élections municipales de mars et juin 2020 ont porté une nouvelle équipe à la tête de la commune.

La nouvelle équipe municipale et Nexity après avoir échangé ont décidé de poursuivre la concertation en lui donnant une nouvelle orientation. Il s'agit aujourd'hui de s'interroger sur le devenir du site Lacoste sans exclure aucune hypothèse.

Objectifs de la démarche

La concertation visait à associer l'ensemble habitants de Carbon-Blanc à la réflexion autour du site Lacoste et du devenir de cet espace public

Cette concertation devait permettre :

- d'organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés ;
- de recueillir, tout au long du processus d'élaboration du projet, des avis et propositions de la part du public ;
- de disposer de connaissances concrètes permettant de co-construire le projet ;
- d'éclairer la ville dans l'élaboration d'un ou plusieurs scénarios concernant le devenir du site Lacoste ;
- de faire connaître les scénarios avant d'engager le processus de choix

Organisation du dispositif de concertation

Le dispositif proposé s'organisait en 2 temps :

- 1^{er} temps de co-construction ;
- 2^{ème} temps de synthèse et de proposition.

Temps 1 : Co-construction

Trois ateliers participatifs fonctionnant sur le mode « work in progress » ont eu lieu :

- Le 10 octobre : **1^{er} atelier** avec pour objectif la présentation du nouveau cadre de la réflexion et de brainstorming sur les hypothèses d'utilisation ou d'usage de l'espace (les conditions sanitaires n'ont pas permis de réunir les participants dans une même salle, cette situation a entraîné une modification de l'ordre du jour des ateliers suivants) ;
- Le 17 octobre : **2^{ème} atelier** avec pour objectif la mise en commun des éléments produits lors de l'atelier 1 et la proposition de scénarios ;
- Le 24 octobre : **3^{ème} atelier** avec pour objectif la structuration et la hiérarchisation des scénarios.

Le présent document bilan porte sur le temps 1.

L'information du public sur la concertation.

L'information du public a été conduite par la ville de Carbon-Blanc, en utilisant les supports de communication existants, notamment le site internet et la page Facebook.

Un article dans le quotidien Sud-Ouest au lancement de la concertation a détaillé les objectifs et l'organisation de la concertation.

Le site internet de la concertation <https://concertation.lacoste-carbonblanc.fr> a permis d'informer sur le projet, de recueillir les avis et contributions et mettre en ligne les comptes rendus des ateliers.

Les inscriptions aux ateliers ont été reçues sur le site de la concertation et par téléphone à la mairie de Carbon-Blanc.

Compte tenu des contraintes sanitaires, des changements de dates et de lieux de réunion sont intervenus. Elle ont fait l'objet d'une communication sur les supports de communication de la ville et de relances téléphoniques auprès des inscrits aux ateliers.

L'analyse de la concertation

La concertation en chiffres (en date du 12 novembre 2020)

61 personnes se sont inscrites aux ateliers.

La participation par atelier était la suivante :

- 31 personnes pour l'atelier 1 ;
- 29 personnes pour l'atelier 2 ;
- 39 personnes pour l'atelier 3.

35 contributions ont été déposées sur le site internet.

1 contribution a été envoyée par mail.

Le site a reçu **2 632 visiteurs** entre le 22 septembre et le 12 novembre 2020 (avec 5 711 pages vues et un temps moyen de connexion de 1min 54s).

Quelques éléments qualitatifs

La participation publique a été plutôt faible rapportée à la population de Carbon-Blanc ce qui est probablement dû à la crise sanitaire . Une majorité des personnes présentes étaient des riverains du projet, des habitants des quartiers proches ou des membres des associations sportives, utilisateurs actuels du site. On peut considérer que les personnes qui se sont déplacées sont majoritairement celles qui sont directement impactées.

Les contributions sur le site de la concertation correspondent en grande partie aux constitutions formulées par les participants des ateliers.

La concertation s'est déroulée dans un climat serein, qui a permis l'expression de chacun. Les principes sur lesquels a été fondée cette concertation – diversité, écoute, transparence – ont été parfaitement respectés par les participants.

De la même manière, toutes les contributions à ce jour correspondaient aux critères fixés par la charte de modération et ont pu être mise en ligne.

Les principales thématiques abordées lors de la concertation.

Le projet immobilier porté par Nexity

Le premier thème abordé par les participants a été celui du projet immobilier envisagé sur le site Lacoste par la municipalité précédente. Même si la concertation ne portait pas sur le choix de réalisation ou non d'un projet immobilier, les participants ont souhaité, de manière quasi unanime, affirmer leur opposition à la réalisation de tout projet immobilier.

Certains ont également souhaité que la nouvelle municipalité précise sa position sur cette question.

La parole de la municipalité

« Je tiens à préciser que la concertation porte aujourd'hui sur le projet Lacoste. Un bilan de ces 3 ateliers sera rendu et adressé au comité de suivi puis rendu public. La municipalité tirera les enseignements de cette concertation. En fonction de cela, il sera surement nécessaire d'engager d'autres concertations sur un certain nombre de sujets connexes qui sont apparus dans les échanges ».

Les raisons de refus, largement partagées par les participants, sont les suivantes :

- La densité déjà très importante de la ville de Carbon-Blanc et notamment la partie sud de la commune.

Selon les participants, la densité de population à Carbon-Blanc (+ de 2000h/km²) est largement supérieure à la moyenne de la métropole (1300h/km²). Les efforts d'urbanisation devraient se porter sur d'autres communes, sachant de plus que Carbon-Blanc est une commune de faible superficie sur laquelle il reste peu de disponibilité foncière.

- Les difficultés de circulation sur l'ensemble de la commune

La forme de la commune, sa proximité de l'autoroute A10 entraînent, dès que les voies d'accès à Bordeaux Centre sont saturées, un engorgement des rues de Carbon-Blanc et notamment autour du site Lacoste.

- Le manque d'espaces verts sur la commune et donc la nécessité de garder ceux qui existent.

Les participants, là aussi de manière unanime, regrettent le peu d'espaces verts accessibles au public à Carbon-Blanc. La crise sanitaire et le confinement ont confirmé ce manque.

- Le besoin de conserver des équipements sportifs de proximité ouverts à tous.

Selon les participants, il est essentiel de conserver et de développer les équipements sportifs de proximité à la fois pour des pratiques de compétition mais également pour des usages de sports/loisirs.

Les représentants des associations sportives présents ont manifesté le souhait de voir les équipements existants rénovés et mis aux normes.

Il a été également fait mention de la volonté du club de football de voir son activité regroupée sur un même site, celui du Faisan.

Cet élément permettant d'envisager l'utilisation du terrain de football pour des activités de détente, de promenade ou de sports/loisirs.

Enfin, il a été préconisé d'associer les enseignants des écoles proches (Pasteur et Barbou) à la réflexion sur la l'aménagement du site afin de prendre en compte leurs besoins en matière de pratiques sportives des enfants.

- Le fait de vendre un lieu public aménagé pour en faire une opération immobilière privée.

Une très large majorité s'oppose à la vente du patrimoine public uniquement pour une opération financière.

Les propositions d'usage pour le site Lacoste

Concernant les équipements sportifs utilisés par le club et les associations

Comme il en été fait mention précédemment, il y a une demande forte à la fois de mise aux normes et de rénovation pour des équipements qui sont considérés comme vétuste et pour certains peu adaptés aux usages actuels.

Il est également souhaité, notamment par les membres des associations sportives, un planning de réalisation précis et qui engage l'ensemble des parties.

D'autres participants ont demandé que l'on envisage également la possibilité de limiter les coûts induits par ces travaux en faisant appel aux bénévoles ou en trouvant des solutions « économiques ».

Concernant le fait de faire des réserves foncières pour la construction d'équipements publics complémentaires futurs (salle associative ...)

Cette éventualité a été abordée par certains participants. De manière majoritaire, les participants pensent que cette réflexion est prématurée dans la mesure où il serait souhaitable d'avoir une vision globale à la fois des besoins en matière d'équipements publics et des projets de la municipalité.

Ce besoin d'avoir une vision prospective pour les équipements publics de la ville et de manière générale sur le projet urbain de Carbon-Blanc est revenu à plusieurs reprises lors des différents ateliers.

Concernant la création de parking permanent ou temporaire sur le site.

Il a été évoqué l'idée de créer des parkings sur le site Lacoste pour faciliter l'accès aux écoles proches et notamment pour les parents qui déposent leurs enfants à la crèche.

Sur ce sujet il n'y a pas consensus. Certains pensent qu'il faut revoir les accès aux écoles en développant les modes doux. D'autres que des systèmes type « Pédibus » auraient toute leur place à Carbon-Blanc.

Enfin, certains avancent que les parkings à proximité sont suffisants.

Dans tous les cas, ce n'est pas l'usage des équipements sportifs du site Lacoste qui justifie la création de parking. En conclusion, il est souhaité qu'une étude plus fine sur cette question soit conduite.

Concernant les activités de loisirs, de promenade ou de sport loisirs (hors pratique de compétition)

Le terrain de football n'étant plus occupé par le club (qui préfère regrouper ses activités en un seul lieu sur la plaine du Faisan), plusieurs options pour occuper l'espace laissé libre se font jour :

- Laisser l'espace tel qu'il est aujourd'hui (terrain de football), ouvert à tous, pour que chacun puisse venir « faire du sport » de la manière dont il le souhaite ;
- Créer sur une partie, un espace de jeux pour enfants ;
- Planter des arbres à la fois pour lutter contre le réchauffement climatique mais également pour créer un espace boisé destiné à la promenade. ;
- Créer un boulodrome.

Ces propositions soulèvent de la part de certains participants des remarques ou des questions :

- L'utilité de créer un parc avec arbres alors qu'il y a à proximité le Parc du Moulin qui sera prochainement ouvert au public ;
- Le risque de créer un grand nombre d'équipements sur l'espace libéré au détriment de la qualité du site ;
- La cohabitation entre riverains et activités de loisirs bruyantes ;
- L'absence des enseignants qui pourraient également être des utilisateurs dans le temps scolaire.

Le scénario qui semble le plus consensuel

Toutes les activités sportives (en club) à l'exception du football restent sur le site Lacoste. Pour cela, il est nécessaire d'assurer la remise aux normes et la rénovation des équipements utilisés.

Cette remise en état doit être planifiée afin d'assurer de la visibilité aux associations sportives qui les utilisent.

Dans ce cadre, le déplacement de certains courts de tennis pourra être envisagé (un plan de principe figure en annexe du compte rendu de l'atelier n°3).

Le terrain de football pourra de manière symbolique être partagé en deux parties, une laissée libre pour des activités de sport-loisirs, l'autre aménagée en espace de jeux pour enfants, espace de promenade, jardin.

Il serait souhaitable d'organiser l'espace de manière à éloigner les activités (type jeux pour enfants) des habitations riveraines du site.

Avant de prendre une forme définitive, ce scénario devra faire l'objet d'une étude (faisabilité/programme) plus approfondie. Il est également souhaité que la concertation soit poursuivie afin d'accompagner les études.

Conclusion et préconisations

La démarche de concertation avait débuté dans un contexte de défiance compte tenu de l'historique du projet.

Si les trois ateliers ont permis de dégager un scénario préférentiel, il reste un travail important pour passer du scénario au projet. Ce travail devrait se faire en engageant une nouvelle concertation dont la forme reste à définir.

Après trois ateliers et des rencontres individuelles avec les acteurs et les riverains, nous avons clairement ressenti le besoin d'un travail prospectif sur la ville de Carbon-Blanc :

Quels équipements publics ? Quelle coopération avec les villes voisines ? Quelle place pour l'urbanisation ? Quelle place pour les modes de déplacement doux ? Quelle place pour une ville comme Carbon-Blanc dans la métropole bordelaise ? et certainement d'autres questions.

Sans ce travail, chaque nouveau projet risque d'être remis en cause par manque de vision d'ensemble de la part des habitants.

Nous avons également échangé sur la nécessité de dialogue entre les acteurs, les citoyens, les élus. Il semble que depuis de nombreuses années la pratique participative ne soit pas l'agenda des équipes municipales. Cet éloignement rend la confiance difficile à instaurer et les concertations empreintes de suspicions.

Cette première concertation s'est plutôt bien passée, elle peut permettre au maître d'ouvrage de créer les conditions d'un nouveau dialogue avec les habitants sur la suite de l'aménagement du site Lacoste, sur les projets qu'il souhaite mettre en œuvre sur la commune ou peut être sur une vision partagée du futur Carbon-Blanc.